

Étude de cas n°1 sur l'intersectionnalité — les milices

Y est une FDDH noire qui vit dans une favela à Rio de Janeiro, au Brésil, une région qui connaît de nombreux conflits territoriaux entre milices et trafiquants de drogue, et avec un taux de violence élevé. Les deux groupes sont impliqués dans des activités illégales telles que le trafic de drogue et le jeu et contrôlent également la politique et les services publics sur le territoire.

Y est une leader communautaire qui travaille au sein d'une organisation locale qui soutient les personnes marginalisées par le biais d'activités telles que la distribution de paniers alimentaires, l'éducation populaire et l'assistance médicale pour les enfants. Dans cette organisation, il y a aussi des femmes dont les proches sont membres de ces milices.

Depuis les élections municipales, elle est la cible de menaces, car elle a refusé de soutenir le candidat lié à la milice. Depuis, son réseau social est surveillé.

Lors de la Journée internationale des droits des femmes, elle a relayé sur les réseaux sociaux une campagne sur les violences conjugales. Le message faisait référence à une campagne gouvernementale qui encourageait le signalement de cas de violence contre les femmes.

Une heure plus tard, un homme est apparu devant sa maison et a menacé de la tuer «Tu ne sais pas que tu vis dans un bidonville, tata? Ça passe à travers» (en pointant le revolver et son mur). Son frère est arrivé chez elle 15 minutes plus tard en disant qu'il avait reçu un message disant qu'elle était destinée à mourir. Elle a effacé la publication et a quitté sa maison.

Dans le quartier où elle habitait, seuls les policiers utilisent du matériel de sécurité et de surveillance devant leur maison, comme des caméras et des clôtures sur mesure.

Y se sert des réseaux sociaux pour promouvoir son travail en faveur des droits humains.

Elle est la marraine légale de l'organisation locale. Et elle est reconnue pour son travail en tant que FDDH au sein des réseaux d'organisations féministes noires.

QUESTIONS:

- * Quels sont les principaux aspects de l'intersectionnalité de cette FDDH?
- * Quelles sont les vulnérabilités et les capacités de Y dues à son identité?
- * Quelles mesures de protection devrait-elle envisager?

Étude de cas n°2 sur l'intersectionnalité — les camps de réfugiés

X est une FDDH née en Égypte et mariée à un Irakien. En raison de l'aggravation de la situation, y compris la détention de militants de l'opposition comme X en Égypte, elle et son mari sont partis en Europe pour demander l'asile.

Dans le camp de réfugiés où ils sont arrivés en Europe, l'éducation et l'expérience professionnelle de X, ainsi que sa maîtrise de l'anglais, ont amélioré l'aide pratique qu'elle apportait aux femmes dans le camp, et l'ont aidée à trouver un emploi dans le refuge pour les femmes vivant dans le camp.

À leur arrivée dans le refuge, les survivantes sont priées de ne jamais révéler où il se trouve.

Bien que le refuge soit bien protégé, des menaces générales ont été proférées par des parents masculins conservateurs à l'encontre de quiconque aide les femmes à y obtenir une protection. X a été suivie et a reçu des appels anonymes sur son téléphone personnel.

Le téléphone de X contient des contacts et des informations sur d'autres réfugiés qui demandent l'asile dans le pays et dans d'autres pays, ainsi que des contacts avec la maison d'hébergement et les femmes victimes de violence dans le camp.

La décision relative à la demande d'asile de X et de son mari est toujours en instance. X a de jeunes enfants et elle jongle entre s'occuper de sa famille et son travail. Parfois, la situation semble la déborder.

Elle a récemment entendu une rumeur dans le camp selon laquelle un demandeur d'asile masculin influent aurait dit qu'elle pourrait être enlevée si elle continuait à faire ce qu'elle faisait.

QUESTIONS:

- * Quels sont les principaux aspects de l'intersectionnalité de cette FDDH?
- * Quelles sont les vulnérabilités et les capacités de X dues à son identité?
- * Quelles mesures de protection devrait-elle envisager?

Étude de cas n°3 sur l'intersectionnalité — Discriminations au sein de la communauté des droits humains

B est une femme trans de couleur qui travaille pour les droits des communautés autochtones en Colombie. Son travail consiste à promouvoir et protéger les droits des populations autochtones et des paysans, notamment par la démilitarisation rurale et la négociation de la paix entre les communautés et les groupes paramilitaires.

B s'est rendue en Irlande dans le cadre du programme de repos et répit de Front Line Defenders; pendant cette période, elle a été présentée au mouvement des droits humains du pays. Deux semaines après son arrivée, elle a assisté à une conférence donnée par un éminent défenseur irlandais des droits humains LGBTIQ+ et défenseur des droits des personnes vivant avec le VIH/sida, appelé R.

Au cours de la conférence, R a parlé des progrès rapides réalisés par l'Irlande dans le domaine des droits des LGBTIQ+, depuis sa légalisation en 1992 jusqu'au mariage pour tous en 2015. Il a parlé en termes élogieux du travail des défenseurs des droits des homosexuels qui ont rendu cette transition rapide possible et a souligné comment les personnes LGBTIQ+ jouissent désormais de droits à peu près complets par rapport aux autres membres de la société.

B a demandé au R ce qu'il restait à faire dans la société irlandaise dans le domaine des droits des LGBTIQ+, en particulier comment aborder les droits des trans et les droits des personnes de couleur. En réponse, il a affirmé que la plupart du travail avait été fait, que l'Irlande était un pays multiculturel et que pratiquement personne n'avait de problème avec les personnes LGBTIQ+, et qu'il n'y avait donc pas grand-chose d'autre à faire. Il a tout de même mentionné le taux élevé d'infection au VIH en Irlande.

Après le séminaire, R a organisé une visite à pied du Dublin Queer, montrant les différents lieux d'importance historique principalement pour les hommes gays irlandais. B, qui était troublée par le manque de visibilité des femmes queers, des personnes trans et des personnes queers de couleur dans la ville, a fait part de ses observations et de ses expériences personnelles et a demandé à R pourquoi ces questions semblaient absentes des récits passés et présents. R s'est mis sur la défensive. Il a affirmé que ces questions étaient historiquement moins pertinentes et qu'elles n'avaient pas besoin d'être examinées séparément.

B était mécontente de l'attitude de R et a quitté la visite à pied. Elle ne se sentait pas à l'aise de contacter d'autres organisations LGBTIQ+.

1. * Quels sont les aspects de l'intersectionnalité de B?
2. * Quels sont les aspects de l'intersectionnalité de R?
3. Est-ce que B ou R sont exposés à des risques dans cette histoire? Comment?
4. Est-ce que B ou R ont des capacités? Pouvez-vous penser à des façons d'améliorer leurs capacités?
5. Qu'est-ce que cette histoire nous apprend sur l'importance de l'intersectionnalité au sein de la communauté des droits humains?